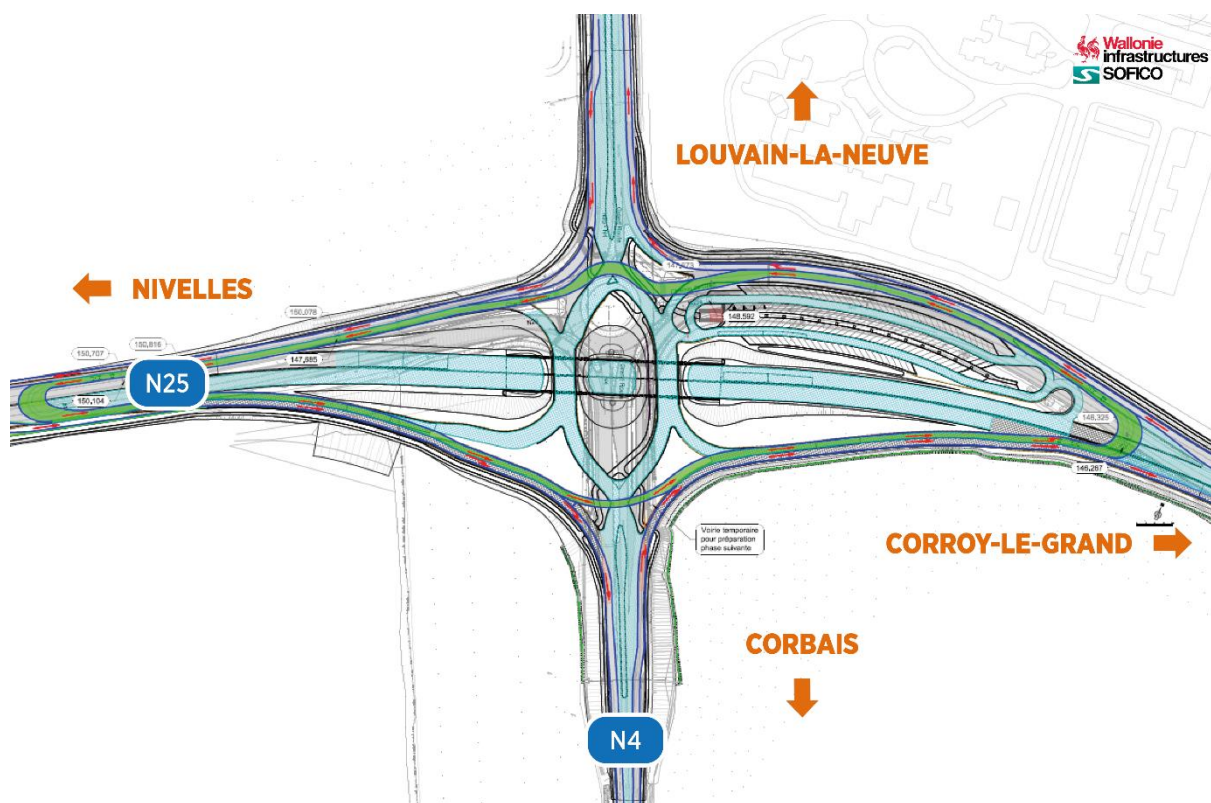


## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Aménagement du carrefour N4-N25-E411/A4 de Mont-Saint-Guibert en échangeur en diamant : début de la deuxième phase

18 avril 2024

La deuxième phase du chantier visant à réaménager complètement le carrefour formé par la N4-N25-E411/A4 en un échangeur en diamant, débutera ce lundi 22 avril. Les travaux se concentreront principalement sur la réalisation de la double trémie depuis l'E411/A4 vers le carrefour N4-N25. Les principes de circulation actuels resteront en vigueur, seules des modifications au niveau de la signalisation seront réalisées.



### MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

A partir du 22 avril, les travaux portant sur la réalisation des trémies depuis l'E411/A4 vers le carrefour N4-N25 débuteront.

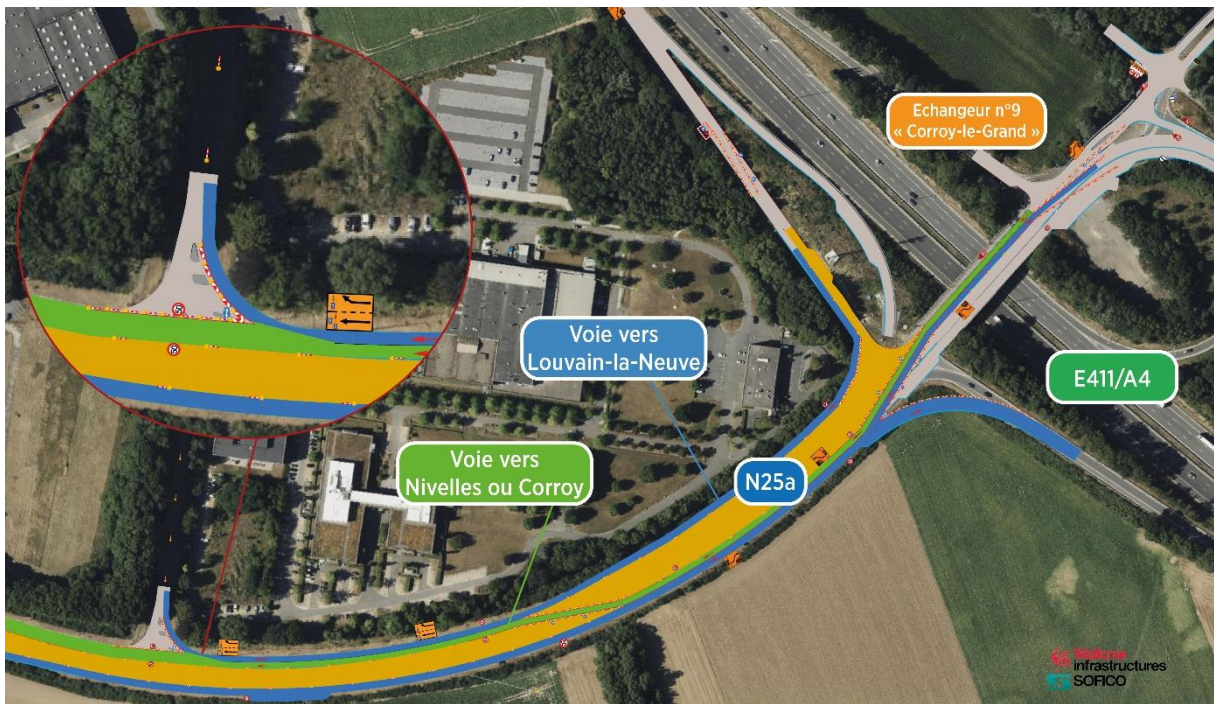
Les conditions de circulation actuelles resteront en vigueur. Seules des modifications de la signalisation seront mises en place afin de maintenir une circulation la plus fluide possible à hauteur du chantier.

**Sur la N25a (déplacements des voies circulées vers les extrémités)**

Les deux voies de circulation sur la N25a, depuis l'E411/A4 en direction du carrefour N4-N25, sont maintenues mais déplacées du côté droit de la nationale (partie nord).

- Les usagers se dirigeant vers Louvain-la-Neuve seront invités à emprunter la voie de droite vers les rues Granbonpré et du Laid Burniat.

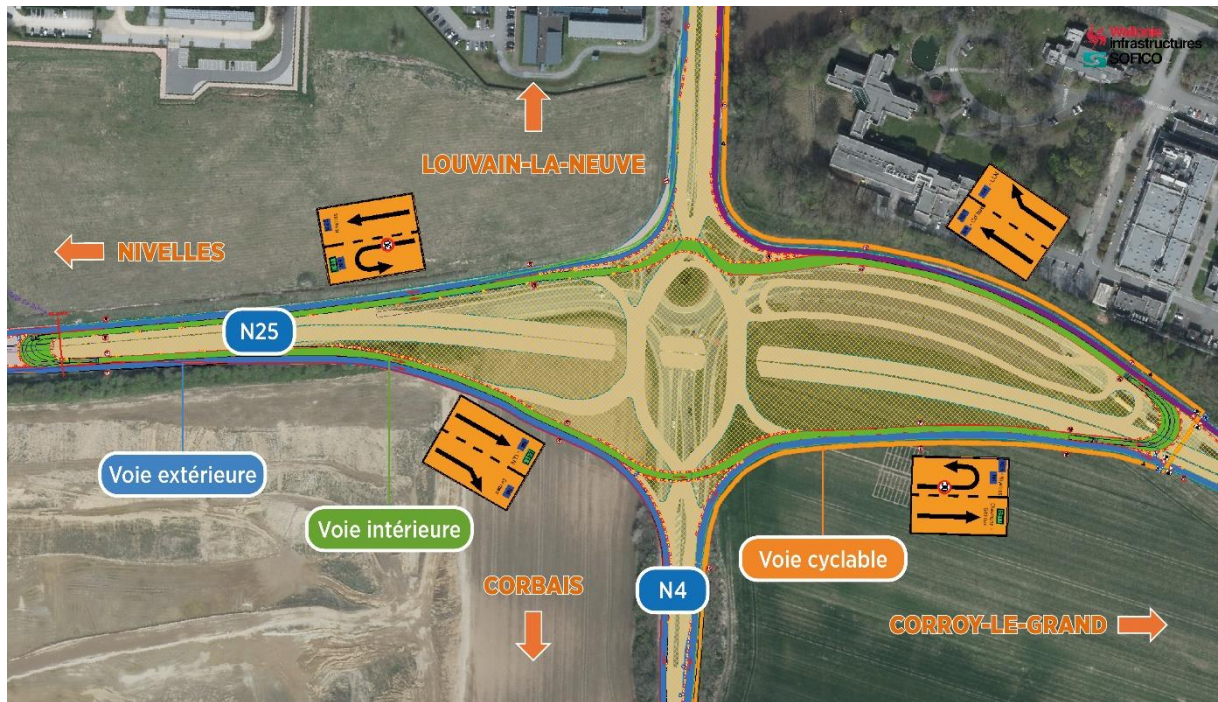
Dans l'autre sens, une voie pour accéder à l'autoroute est maintenue du côté droit de la nationale (partie sud).



**Au niveau du carrefour N4-N25 (élargissement du giratoire)**

La circulation s'effectuera avec un système de giratoire, sans céder le passage. Concrètement, le giratoire sera allongé horizontalement et prendra la forme d'un carrefour en double anneau.

- La voie de droite permettra d'accéder aux sorties tandis que celle de gauche permettra d'effectuer le tour du giratoire.



La signalisation sera progressivement mise en place du 22 avril au 29 avril.

- La phase la plus impactante sera réalisée de nuit, du 24 au 25 avril (de 20h à 6h), la N25 sera fermée à la circulation entre l'échangeur « des Trois Burettes » jusqu'au giratoire N4-N25.
  - Les usagers se dirigeant vers Nivelles seront invités à suivre la déviation mise en place via la N4 et les voiries locales.
  - Les usagers en provenance de Nivelles seront déviés invités à rejoindre la N4 via la bretelle de sortie de l'échangeur « des Trois Burettes » et les voiries locales ;
  - Les usagers souhaitant emprunter la N4 en direction de Corbaix et Gembloux seront redirigés vers la E411/A4 et l'échangeur de Walhain.

Cette deuxième phase des travaux s'achèvera dans le courant de l'été 2025.

### POUR RAPPEL

Depuis le 4 septembre, à Mont-Saint-Guibert, un chantier visant à réaménager complètement le carrefour formé par la N4-N25-E411/A4 afin d'y fluidifier et d'y sécuriser la circulation est en cours.

Il vise à réaménager complètement l'échangeur autoroutier en lui faisant englober l'actuel giratoire dit « de la planche à voile » (N4-N25). Concrètement, ce vaste chantier consistera à :

- Remplacer l'actuel rond-point de Corroy-le-Grand (N4-N25) par un carrefour dit « en diamant » qui permettra une meilleure intégration des différents flux. Ce type d'aménagement est particulièrement adapté pour faciliter la

connexion de la N4 aux axes structurants (E411/A4 et N25). Il comprendra

- 1 double trémie sous les voies de la N4 et un système de feux en surface ;
- Réaliser 1 trémie en sortie de l'autoroute E411/A4 en venant de Bruxelles pour connecter directement l'échangeur en diamant ;
- Adoucir, pour davantage de sécurité, le tracé de la bretelle connectant le « diamant » vers l'E411/A4 en direction de Namur ;
- Réhabiliter le pont de l'échangeur surplombant l'E411/A4 (étanchéité, tablier, trottoir) et à y intégrer une piste cyclable bidirectionnelle ;
- Réaménager, sécuriser et compléter les liaisons cyclables entre Mont-Saint-Guibert, la N4 et Corroy-le-Grand. D'est en ouest, une piste bidirectionnelle sera créée, du nord au sud, les pistes resteront unidirectionnelles ;
- Profiter de la présence de ce nœud (auto)routier pour y créer un parking de covoiturage d'environ 140 places ;
- Réaliser des aménagements paysagers : alignements d'arbres au sud de la N25a, arbres et végétations implantés au niveau du parking de covoiturage, intégration paysagère de la double trémie.



Plus d'informations : <https://sofico.org/amenagement-du-carrefour-n4-n25-e411-a4-de-mont-saint-guibert-realisation-dun-echangeur-en-diamant/>

Durant ces travaux :

- 2 voies sont maintenues de l'autoroute vers le carrefour N4-N25 et 1 voie dans l'autre sens (suppression de la voie de parking et du tourne-à-gauche vers la rue Granbonpré depuis carrefour N4-N25). La vitesse maximale y est limitée à 50 km/h.
- Au niveau de la zone « diamant » (carrefour N4-N25) :
  - Depuis la mi-janvier, sur la N25, la circulation en provenance de Nivelles est limitée à une voie à l'approche des travaux. Cette mesure est d'application jusqu'au printemps 2025.
- Au niveau de la zone de l'échangeur actuel de l'autoroute E411/A4 :
  - La nouvelle bretelle connectant le carrefour N4-N25 à l'E411/A4 vers Namur est réalisée ;

- La réhabilitation du pont surplombant l'autoroute se poursuit comme actuellement (voies circulées côté Bruxelles).

L'objectif global est d'avoir achevé la totalité du chantier au printemps 2026.

### **ACTEURS ET BUDGET**

Ce chantier représente un **budget de €24 millions HTVA** financé par :

- la SOFICO, maître d'ouvrage, pour un montant de **€21 millions HTVA** ;
- l'in BW, pour un montant de **€3 millions HTVA** (aménagement bordant et connectant le Parc scientifique).

Il est réalisé en collaboration avec le partenaire technique de la SOFICO : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société TRBA qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

#### Contacts médias :

- Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | [heloise.winandy@sofico.org](mailto:heloise.winandy@sofico.org)
- Raphaël LATEUR | Chargé de Communication in BW | +32 473 81 77 24 | [rlateur@inbw.be](mailto:rlateur@inbw.be)